

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-90 du 29 Avril 1993

portant approbation des Budgets Primitifs gestion 1993 des Circonscriptions Administratives du MONO

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°90-008 du 23 Mai 1990 portant organisation et attributions des Circonscriptions Administratives durant la période de transition ;
- VU la Loi N°93-001 du 1er Février 1993 portant Loi de finances pour la Gestion 1993 ;
- VU la Décision N°91-02/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;

SUR Proposition du Ministre des Finances.

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 Avril 1993 ;

DECRET :

Article 1er.- Sont approuvés les budgets primitifs gestion 1993 des Circonscriptions Administratives du Mono, arrêtés en recettes et en dépenses aux montants inscrits à l'annexe ci-jointe.

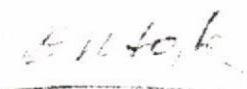
Article 2.- Le Ministre des Finances est autorisé, en cas de nécessité de service, à effectuer par arrêté, des virements de crédits de chapitre à chapitre sur proposition des ordonnateurs locaux.

Les Préfets, Sous-Préfets et Chefs de Circonscriptions Urbaines sont également autorisés, en cas de besoin et dans la limite des compétences budgétaires de chacun, à opérer des virements de crédits d'article à article au sein d'un même chapitre.

Article 3.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 29 Avril 1993

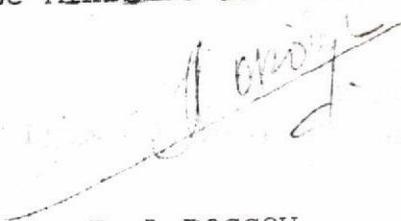
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République.


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,


Paul DOSSOU.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité Publique et de l'Adminis-
tration Territoriale,


Richard ADJAHOU.-

Ampliatiions PR 6 AN 4 MSGPR 2 SGG 4 CS 2 MF 4 MISAT 6 Autres
Ministères 18 DLC-DB-DCF-DSDV 17 DI-DTCP 24 Circ. Adm. 83 Grde
Chanc. 1 UNB-FASJEP 4 ENA 2 BN-DAN 2 JORB1 IGF 3 IGAA 1.

DEPARTEMENT DU MONO

Préfecture de Lokossa

Recettes Ordinaires : Cinquante Neuf Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Francs.....	59 690 000
Recettes Extra-Ordinaires : Trois Millions Cent Cinquante Mille Francs	3 150 000
Dépenses Ordinaires: Cinquante Neuf Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Francs	59 690 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Trois Millions Cent Cinquante Mille Francs	3 150 000

Circonscription Urbaine de Lokossa

Recettes Ordinaires: Vingt quatre millions trois cent Vingt Mille Francs	24 320 000
Recettes Extra-Ordinaires: Quatre Cent Quarante Six Mille Trois Cents Francs	446 300
Dépenses Ordinaires: Vingt quatre millions trois cent Vingt Mille Francs	24 320 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Quatre Cent Quarante Six Mille Trois Cents Francs	446 300

Sous-Préfecture de Toviklin

Recettes Ordinaires: Douze millions trente cinq mille trois cent vingt sept francs.....	12 035 327
Recettes Extra-Ordinaires: Deux cent mille francs.....	200 000
Dépenses Ordinaires: Douze millions trente cinq mille trois cent vingt sept francs	12 035 327
Dépenses Extra-Ordinaires: Deux cent mille francs	200 000

Sous-Préfecture d'Aplahoué

Recettes Ordinaires: Dix Huit Millions Neuf Cent Trente et Un Mille Six Cent Deux Francs	18 931 602
Recettes Extra-Ordinaires: Un Million Deux Cent Mille Francs ...	1 200 000
Dépenses Ordinaires: Dix Huit Millions Neuf Cent Trente et Un Mille Six Cent Deux Francs	18 931 602
Dépenses Extra-Ordinaires : Un Million Deux Cent Mille Francs ..	1 200 000

Sous-Préfecture d'Athiémé

Recettes Ordinaires : Onze Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille Cent Quatre Vingt Deux Francs	11 935 182
Recettes Extra-Ordinaires: Trois Cent Mille Francs	300 000
Dépenses Ordinaires: Onze Millions Neuf Cent Trente Cinq Mille Cent Quatre Vingt Deux Francs	11 935 182
Dépenses Extra-Ordinaires : Trois Cent Mille Francs	300 000

Sous-Préfecture de Bopa

Recettes Ordinaires: Douze Millions Neuf Cent Cinq Mille Francs..	12 905 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cent Mille Francs	100 000
Dépenses Ordinaires: Douze Millions Neuf Cent Cinq Mille Francs..	12 905 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cent Mille Francs	100 000

Sous-Préfecture de Comé

Recettes Ordinaires : Seize Millions Six Cent Mille Francs	16 600 000
Recettes Extra-Ordinaires : Cinq Cent Mille Francs	500 000
Dépenses Ordinaires : Seize Millions Six Cent Mille Francs	16 600 000
Dépenses Extra-Ordinaires : Cinq Cent Mille Francs	500 000

Sous-Préfecture de Djakotomey

Recettes Ordinaires : Quatorze Millions Sept Cent Quatre Vingt Treize Mille Six Cent Quarante Francs	14 793 640
Recettes Extra-Ordinaires: Deux cent mille francs.....	200 000
Dépenses Ordinaires: Quatorze Millions Sept Cent Quatre Vingt Treize Mille Six Cent Quarante Francs	14 793 640
Dépenses Extra-Ordinaires: Deux cent mille francs.....	200 000

Sous-Préfecture de Dogbo

Recettes Ordinaires : Quatorze Millions Huit Cent Trente Cinq Mille Sept Cent Cinquante et Un Francs	14 835 751
Recettes Extra-Ordinaires: Néant.....	-
Dépenses Ordinaires: Quatorze Millions Huit Cent Trente Cinq Mille Sept Cent Cinquante et Un Francs.....	14 835 751
Dépenses Extra-Ordinaires: Néant.....	-

Sous-Préfecture de Grand-Popo

Recettes Ordinaires : Quatorze Millions Sept Cent Soixante Dix Sept Mille Francs	14 777 000
Recettes Extra-Ordinaires : Cent Cinquante Mille Francs	150 000
Dépenses Ordinaires : Quatorze Millions Sept Cent Soixante Dix Sept Mille Francs	14 777 000
Dépenses Extra-Ordinaires : Cent Cinquante Mille Francs	150 000

Sous-Préfecture de Houéyogbé

Recettes Ordinaires : Vingt Cinq Millions Deux Cent Quarante Cinq Mille Francs	25 245 000
Recettes Extra-Ordinaires: Trois millions de Francs	3 000 000
Dépenses Ordinaires: Vingt Cinq Millions Deux Cent Quarante Cinq Mille Francs	25 245 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Trois millions de Francs	3 000 000

Sous-Préfecture de Klouékanmè

Recettes Ordinaires: Quinze millions Cent Trente et Un Mille Neuf Cent Vingt et Un Francs	15 131 921
Recettes Extra-Ordinaires: Cinq cent mille francs.....	500 000
Dépenses Ordinaires: Quinze Millions Cent Trente et Un Mille Neuf Cent Vingt et Un Francs	15 131 921
Dépenses Extra-Ordinaires: Cinq cent mille francs.....	500 000

Sous-Préfecture de Lalo

Recettes Ordinaires : Dix Millions Huit Cent Trente Deux Mille Francs	10 832 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cent Mille Francs	100 000
Dépenses Ordinaires : Dix Millions Huit Cent Trente Deux Mille Francs	10 832 000
Dépenses Extra-Ordinaires : Cent Mille Francs	100 000